



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,
Monsieur le Directeur Académique,
Monsieur le Vice-président du Conseil Général,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Nous sommes réunis aujourd'hui jeudi 5 septembre pour participer au premier Conseil Départemental de l'Éducation Nationale 2019-2020. Ce Conseil Départemental s'ouvre dans un contexte lourd.

Nous ne pouvons que nous alarmer de la multiplication des attaques que subissent :

- notre service public d'éducation par l'école de la confiance et les réformes Blanquer, qui dégradent les conditions de travail des personnels des lycées généraux et professionnels, mais également les conditions d'étude des élèves et leur droit à l'enseignement avec la mise en place de Parcoursup ;
- la Fonction Publique en général avec la loi de transformation DUSSOPT-DARMANIN qui détruit nos statuts et les compétences des CAP, qui introduit la rupture conventionnelle chez les fonctionnaires et réduit le droit de grève dans la fonction publique territoriale...
- notre système solidaire des retraites, avec la fin programmée des 42 régimes de retraite, la fin du Code des pensions civiles et militaires, et qui pourrait baisser le montant de nos pensions de 25% si le rapport DELEVOYE devait être conservé en l'état ;

Le contexte est donc lourd, et annonciateur de mouvements de fortes contestations tant dans le milieu enseignant que dans le monde salarié plus largement. La confédération Force Ouvrière et, avec elle, la FNEC-FP-FO prendront part de manière active à ces contestations qu'il nous faut construire dès à présent.

A l'ordre du jour de ce Conseil départemental apparaît l'école inclusive. Or, à Force Ouvrière, nous sommes inquiets. La mise en place des PIAL conduit à la mutualisation des AESH dès la rentrée 2019 : les conditions de travail de ces personnels de l'Éducation nationale vont être fortement dégradées alors qu'elles sont déjà précaires. Des services morcelés entre davantage d'élèves à besoins éducatifs particuliers, une zone de travail

élargie avec des va-et-vient entre différents sites, une augmentation de salaire réduite et bien en deçà des attentes légitimes des AESH. Dans le même temps on nous annonce la suppression massive dans le 35 des places en ITEP et IME d'ici 2022, et on nous rappelle, lors d'une réunion de présentation, que l'école inclusive est contradictoire avec l'existence de l'ASH.

Pour toutes ces raisons, la FNEC-FP-FO s'oppose à la mise en place de ces PIAL. Aucun collègue, aucun élève ne doit souffrir au nom de l'inclusion. Les besoins et les droits de tous doivent être respectés. Nous défendons les structures spécialisées et refusons leur disparition programmée.

Force Ouvrière revendique les moyens humains et matériels pour que tous les élèves bénéficient de conditions de scolarisation adaptées à leurs besoins, en milieu ordinaire quand c'est possible, en classe ou en établissement spécialisés quand c'est nécessaire.